

L'antenne relais de Mazeyrat-d'Allier (Haute-Loire) mise hors tension

Publié

le 18/08/2022 à 15h46

Mis à jourMis à jour

le 18/08/2022 à 18h11



Mazeyrat-d'Allier. Manifestation devant l'antenne de téléphonie 3G/4G. © Pierre HEBRARD
En signe de protestation contre la décision prise, la veille, par le Conseil d'État, le Gaec de Coupet et de nombreux soutiens se sont réunis, ce jeudi 18 août au matin, devant l'antenne relais de Mazeyrat-d'Allier. L'alimentation électrique de cette dernière a été coupée. Dans un communiqué, le sénateur Laurent Duplomb a pour sa part réagit à la décision du Conseil d'Etat.

Une cinquantaine de personnes, dont le maire de Mazeyrat-d'Allier, Philippe Molhérat, et le président de la FDSEA 43, Claude Font, se sont rassemblées, ce jeudi 18 août en fin de matinée, devant l'antenne relais de téléphonie mobile de Mazeyrat-d'Allier située à proximité du Gaec de Coupet, sous la surveillance de la gendarmerie.

[Le conseil d'État annule la coupure temporaire d'une antenne soupçonnée de nuire à la santé d'un élevage en Haute-Loire](#)

Tous venaient témoigner leur soutien aux agriculteurs du Gaec, impactés par la décision prise, la veille, par le Conseil d'État, d'annuler l'ordonnance prise le 23 mai par le tribunal administratif de Clermont-Ferrand exigeant une coupure temporaire du fonctionnement de l'antenne.

Pas de dégradation

Un peu après 11 heures, l'alimentation électrique de cette dernière a été coupée en signe de protestation envers cette décision ayant douché les espoirs de l'exploitation. Celle-ci voyait en

l'ordonnance du tribunal administratif la possibilité d'identifier l'origine exacte du mal ayant conduit à la mort d'une cinquantaine de vaches sur un troupeau en comptant deux cents.

Le compteur est disjoncté, il n'y a eu aucune dégradation. Cela ne rime à rien de la dégrader. On veut faire prendre conscience aux gens qu'on essaye de se défendre comme on peut. On n'abandonne pas.

Frédéric Salgues (Eleveur du GAEC de Coupet)

Plusieurs manifestants ont ensuite caché le compteur sous une pile de pneus de tracteur afin de rendre son accès un peu plus compliqué aux personnes qui viendront rétablir le courant. Le Gaec et ses soutiens, qui ne demandent rien de plus qu'une coupure de l'antenne pendant deux mois pour permettre à l'expert judiciaire de finir ses études, ne comptent pas en rester là. Lors des échanges ont ainsi été évoquées d'autres interventions, toujours sans dégradation de l'antenne. Pour l'instant.

Recevez par mail notre newsletter éco et retrouvez l'actualité des acteurs économiques de votre région.

[Je m'inscris](#)

Le sénateur Laurent Duplomb trouve la décision du Conseil d'Etat « incompréhensible ».

Le sénateur de Haute-Loire Laurent Duplomb a réagi, ce jeudi 18 août, dans un communiqué, à la décision du Conseil d'État qu'il estime « incompréhensible » : « Après avoir exigé d'être plus contraignant sur les zones Natura 2000, ce même Conseil d'État rejette aujourd'hui la décision du tribunal administratif de Clermont-Ferrand ordonnant la désactivation provisoire de l'antenne-relais de Mazeyrat-d'Allier soupçonnée de nuire à la santé du troupeau du GAEC de Coupet ! Il a motivé sa décision [...], "en retenant que la mesure demandée ne se heurtait à aucune contestation sérieuse". Pour l'antenne-relais, il a besoin de plus de preuves que tout l'arsenal d'expertises réalisées jusqu'ici, et le constat accablant d'une mortalité hors norme de plusieurs dizaines de vaches, veaux et génisses, alors que pour donner des injonctions sur Natura 2000, il n'a eu nul besoin d'étude d'impact ! [...] Le Conseil d'Etat est totalement incompréhensible en faisant preuve d'incohérences à travers ses propres décisions ! Je me pose véritablement la question : comment continuer d'accorder la légitimité à une telle instance qui ne cesse de se contredire ? »

Pierre Hébrard